

Ordre, Rangement, Propreté

Il n'est pas rare qu'un salarié trébuche, heurte un objet, fasse un faux pas ou glisse sur son lieu de travail. Souvent considérées comme des événements mineurs et inévitables, les chutes de plain-pied peuvent pourtant être graves.

La chute de plain-pied : principal risque lié à un manque d'ordre, de rangement ou de propreté



Postes de travail rangés, dangers écartés

Facteurs de risque des chutes de plain-pied

- Désordre et encombrement de l'espace de travail : le désordre réduit l'espace de travail, le travailleur risque de trébucher en marchant ou en enjambant un obstacle ;
- **Propreté** : La présence de chevrons, cales, accessoires de levage, déchets béton, flaques d'huile, poussières et trous dans le sol entraine des risques de chute ;
- Ces facteurs aggravent le comportement du salarié : inattention liée à l'utilisation d'un téléphone par exemple ou déplacement en courant dans l'atelier.

Compte-tenu de la nature des activités dans l'industrie du béton, le niveau d'ordre, de rangement et de propreté est trop souvent dégradé. Les chutes de plain-pied représentent environ 13% des accidents du travail dans l'IB.

Il est crucial d'identifier ces situations afin de réorganiser l'environnement de travail et ainsi de garantir la sécurité des employés.

Identification des facteurs de risques de chute de plain-pied

L'INRS met à disposition une grille d'identification des facteurs de risques liés aux chutes de plain-pied qui est ainsi indirectement liée au thème de l'ordre, rangement et propreté. Cela vient en amont du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels pour lequel il est nécessaire, après identification, d'évaluer les risques identifiés puis de mettre en place les mesures de prévention adaptées.

Pour rappel, l'employeur a pour obligation d'évaluer les risques auxquels sont exposés ses salariés et « transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs » [art. R4121-1 code du travail].





Ordre, Rangement, Propreté

Extrait de la grille d'évaluation

Tableau 1: Grille d'aide à l'identification des facteurs de risque.

	S	N.S	N.A	Observations	Niveau de risque
• Les sols avec présence d'eau (nettoyage à grande eau, égouttage) présentent une pente adaptée (1,5 à 2 %) vers une évacuation permanente.		x		Il existe une zone de stagnation d'eau dans le hall.	
Des bacs ou dispositifs équivalents permettent de contenir l'eau des parapluies.					
Des poubelles sont présentes à proximité des postes de travail.					
 Les dispositifs en place permettent de capter la pollution susceptible de souiller les sols (eau, farine, brouillard d'huile, sciure de bois). 	x				
 Une réserve de produit absorbant est disponible à proximité des points de fuite d'huile potentiels. 		х		Aucun stock de produit absorbant n'est présent à proximité de la centrale hydraulique du laboratoire d'essais.	
Liste de situations satisfaisantes.	obse da l'entr au reg la situ	ations rvées ans eprise pard de uation uisante.		Libellé précisant le lieu du constat et la nature de l'écart constaté par rapport à la situation satisfaisante. Nota : la mesure de prévention adaptée sera décidée à l'issue de l'étape 4 et sera intégrée dans le plan d'actions.	Niveau de risqu de la situation observée : renseigné à l'issi de l'étape 3, il aidera à priorise les actions à inscrire dans le plan d'actions d l'étape 4.

Cette grille d'évaluation est disponible au sein de la brochure ED 6433 de l'INRS : <u>Les chutes de plain-pied - Brochure - INRS</u>

Eviter les chutes repose sur des principes simples :

- Définir des zones de stockage des matériels/matériaux afin d'éviter les déplacements inutiles
- Garder l'atelier propre et rangé (allouer du temps au nettoyage et au rangement)
 - Débarrasser le sol de tout objet et débris, essuyer/absorber les liquides répandus, etc. Ces actions contribuent aussi à améliorer le bien-être en réduisant le stress généré par un espace encombré;
 - Organiser des rangements pour faciliter la tâche des travailleurs. Ranger tous les objets, outils, palettes et évacuer tout ce qui n'est pas utilisé régulièrement.
- Evacuer les déchets au fur et à mesure en respectant les règles de tri
- **Délimiter** les voies de circulation, tracer les allées piétonnes et assurer l'accès aux équipements d'urgence, aux boitiers électriques et aux sorties de secours à tout moment
- Eviter de créer des obstacles dans les zones de passage (câbles, tuyaux, armatures, chevrons...)
- Rendre visibles les obstacles que l'on ne peut pas éviter.





Ordre, Rangement, Propreté

Le respect de ces principes repose en grande partie sur l'équipe d'encadrement de l'atelier qui doit :

- Allouer le temps nécessaire au rangement des espaces de travail.
- Savoir faire respecter les consignes et réagir si une allée piétonne est encombrée ou si un poste de travail est mal rangé par exemple.

Le rangement et la propreté d'un atelier permet aussi de gagner en productivité.

C'est également le reflet de l'image de l'entreprise!

Mettre en place une démarche 5S

Le 5S permet d'avoir une approche structurée et qui a fait ses preuves pour atteindre du bon état de rangement et de propreté d'un espace de travail ... et le maintenir dans le temps !

1	Trier	 Jeter les éléments inutiles Stocker ceux qui servent peu Ne garder que ce qui est utilisé fréquemment au poste de travail
2	Ranger	Définir une place pour chaque élément en fonction de la fréquence d'utilisation
3	Nettoyer & réparer	 Nettoyer l'espace de travail Repeindre et réparer les équipements lorsque nécessaire Réparer les sources de poussières et de salissures
4	Standardiser	 Définir les règles de rangement pour qu'elles soient compréhensibles de tous Exemples : marquage au sol, affichage, étiquetage, photos
5	Maintenir	 Mettre en place des routines pour s'assurer du respect des standards : audits, rappel des consignes

UN ACCOMPAGNEMENT POSSIBLE PAR LE CERIB

Le CERIB propose un accompagnement à la mise en place d'un système 5S adapté aux problématiques et à la maturité de l'IB.

Les objectifs recherchés sont les suivants :

- Débarrasser les ateliers de tous les équipements et matériaux inutiles
- Définir une place pour chaque élément en fonction de sa fréquence d'utilisation
- Optimiser les flux des matériaux et des personnes
- Fournir les outils et méthodes pour maintenir un bon niveau de rangement dans le temps





Ordre, Rangement, Propreté

La démarche se déroule en 4 étapes :

Etat des lieux :

- Maturité de l'entreprise
- Modélisation des flux
- Identification des problématiques de productivité

Mise en place d'emplacements dédiés à chaque matériel et matériau









- Mise en place d'une zone de débarrass
- Préparation de bennes à déchets
- Etiquetage des éléments en attente de décision

Mise en place des outils permettant de maintenir le niveau souhaité de rangment et de propreté

Ressources à disposition : (cliquez sur l'image pour y accéder)



